



L'Info Pierre-Boucher SEPTEMBRE 2026



Chers élèves, chers parents,

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une merveilleuse année scolaire 2026-2027!

Que cette nouvelle année soit remplie de découvertes, d'apprentissages, de réussites et de beaux moments partagés. Nous sommes heureux d'accueillir nos élèves et de les accompagner tout au long de l'année.

Nous remercions les parents pour leur précieuse collaboration et leur confiance. Ensemble, nous contribuerons à faire de cette année une expérience enrichissante et positive pour tous.

Au plaisir de vivre une belle année scolaire avec vous!

Bonne rentrée à tous !

Horaire du préscolaire

Accueil : 8 h 30 à 8 h 33

Matin : 8 h 33 à 11 h 33

Dîner : 11 h 36 à 12 h 51

Après-midi : 12 h 51 à 14 h 35

Horaire du primaire

<u>Avant-midi :</u> 8 h 30 – 8 h 33 accueil 8 h 33 – 9 h 33 9 h 33 – 10 h 33 10 h 33 – 10 h 36 déplacement 10 h 36 – 10 h 51 récréation 10 h 51 – 10 h 56 déplacement 10 h 56 – 11 h 56 11 h 56 – 11 h 59 déplacement	<u>Après-midi :</u> 11 h 59 – 13 h 14 dîner 13 h 14 – 13 h 17 déplacement 13 h 17 – 14 h 17 14 h 17 – 14 h 20 déplacement 14 h 20 – 14 h 35 récréation 14 h 40 – 15 h 40 15 h 40 – fin des classes 15 h 40 – 15 h 43 déplacement
---	--

Personnel pour l'année 2026-2027

Directrice: Stéphanie St-Onge-Ross

Préscolaire 4 ans

Vanessa Sévigny groupe 041 – Julie Gauthier groupe 042

Préscolaire 5 ans

Marie-Pier Gobeil groupe 001 – Jessica Perron groupe 002

1^{er} cycle

Mélanie Turcotte groupe 101 – Amélie Brouillet groupe 102

Chantal Lavigne groupe 201

Mélissa Michaud groupe 202

2^e cycle

Isabelle Gagnon groupes 346-436

Florence Leblanc groupes 347-437

Marie-Hélène Boucher groupes 348-438

3^e cycle

Alexandrine Saint-Georges groupe 501

Roxane Luydlin Lapointe groupes 502

Kim Reinhardt groupe 601

Jessica Gagnon groupe 602

Temps partagé

Mélisandre Roy-Deschênes groupes 001, 002, 102, 201, 348,438

Juliette Rondeau groupes 346, 436, 502, 601, 602

Orthopédagogie: Marie-Pierre Dinelle

Spécialistes

Musique : Marie-Ève Labrie

Anglais : Zulfa Ariyanti

Éducation physique : Martin Dupuis / Sarah-Maude Caron

Infirmière : Laurie Lamothe

Techniciennes en éducation spécialisée : Marie-Eve Marandola / Patricia Cruz

Préposées aux élèves handicapés : Maryse Audette / Lucie Fofana

Service de garde

Technicienne : Nathalie Carrier

Éducatrices/Éducateur : Isabelle Bastien, Nathalie Bédard, Nesrine Haoues, Khadija Errami, Ginette Gonçalves, Annie Savard, Evelyne St-Onge, Maël Valois-Perreira, Najat Rhifar

Surveillantes d'élèves : Valérie Ménard, Anne-Marie Rivard

Accueil : Valérie Ménard

Conciergerie : Karine Ubéda

Secrétariat : Nathalie Tessier

Accueil du Service de garde

Nous souhaitons vous informer d'une nouveauté concernant l'arrivée et le départ des enfants au Service de garde.

À compter du 1^{er} septembre 2026, l'accueil du SDG se fera à la porte 4.

L'accès se fera par la cour d'école, du côté de la rue Tailhandier. Nous vous demandons d'utiliser cette entrée lorsque vous venez déposer ou récupérer votre enfant.

Stationnement devant l'école

Nous vous informons que le stationnement situé sur la rue Joseph-Martel est réservé exclusivement au personnel de l'école et du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

Nous vous remercions de respecter cette consigne et d'utiliser le débarcadère situé sur la rue Tailhandier.

Stationnement de la paroisse Saint-Louis

Il est également interdit d'utiliser les espaces de stationnement de la paroisse Saint-Louis en tout temps. Le stationnement est réservé exclusivement aux usagers de la paroisse.

Lorsque votre enfant se présente à l'école; voici ce à quoi nous nous attendons au niveau du code vestimentaire :

- Je porte des vêtements adéquats pour venir à l'école;
- Je m'habille proprement et convenablement selon la saison;
- Tout vêtement, coiffure ou accessoire de mode inapproprié pour un milieu scolaire est interdit : vêtement avec signe de violence ou de vulgarité, sandales de plage;
- Jupe, robe ou short doivent arriver à la mi-cuisse;
- Chandail ou camisole ne doit pas découvrir le ventre ni montrer les sous-vêtements;
- Dès mon entrée dans l'école, j'enlève ma casquette ou mon chapeau;
- À l'intérieur de l'école, je porte des chaussures en tout temps;
- Je porte les vêtements exigés pour les cours d'éducation physique : chandail à manches courtes, short ou survêtement, espadrilles à semelles qui ne marquent pas et en caoutchouc (pas de souliers de « skate »), aucun bijou;
- Pour une question de sécurité, votre enfant devrait porter des espadrilles pour jouer à l'extérieur, à des jeux de ballons ou courir.

Lorsque vous avez à communiquer avec l'école, voici la meilleure manière de le faire :

Le moyen le plus simple et rapide pour nous joindre est le secrétariat au 450-655-8088 poste 0. Vous pouvez communiquer aussi en utilisant l'agenda de votre enfant ou une note dans une enveloppe. De plus, il est préférable de prendre rendez-vous avec la personne que vous voulez rencontrer. Cela nous permet de prendre le temps nécessaire avec vous.

Nouveauté : fonctionnalité de messagerie dans l'application Clic école

Dès la rentrée 2026-2027, la fonctionnalité de messagerie sera activée dans l'application Clic école pour toutes les écoles du CSSP.

Cette application constituera le canal privilégié pour les communications école-famille, afin d'assurer une meilleure cohérence à l'échelle du CSSP. Les autres plateformes comme Class Dojo ou Class Avatar ne seront plus utilisées. Les courriels demeurent toutefois une modalité de communication possible.

Lorsque votre enfant s'absente ou est en retard, voici ce qu'il faut faire :

Il est important d'informer la secrétaire sur l'application mobile Clic école, Mozaïk Portail Parents ou par courriel à pierre-boucher@cssp.gouv.qc.ca, l'enseignante (courriel de l'enseignante) et le service de garde garde.pierre-boucher@cssp.gouv.qc.ca (s'il y a lieu) lorsque votre enfant s'absente afin d'avoir une meilleure communication entre nous et nous éviter de chercher des élèves. Il est également possible de laisser un message sur la boîte vocale de la secrétaire en composant le numéro suivant (avant 8 h 30 le matin et avant 13 h 15 l'après-midi) : 450-655-8088 poste 5, il faut alors prendre le soin de nous indiquer, le nom de l'enfant, la raison de l'absence ou du retard et la durée de l'absence ou du retard.

De plus, tous les élèves en retard doivent se présenter au secrétariat avant de se rendre en classe. Les cas chroniques seront présentés à la direction qui rencontrera l'élève ou communiquera avec les parents.

Lorsque vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, voici ce qu'il faut faire :

Vous devez communiquer au préalable avec la personne pour prendre rendez-vous. Vous devez entrer par la porte # 1 afin de vous identifier. Il est interdit de circuler dans l'école sans au préalable avoir téléphoné pour prendre un rendez-vous.

Attestation officielle de fréquentation scolaire – mercredi 30 septembre 2026

Il est essentiel que tous les élèves soient présents à l'école lors de cette journée. Voir à ce que votre enfant ne s'absente que pour une raison vraiment importante. Si votre enfant doit s'absenter, un formulaire attestant que votre enfant fréquente bel et bien l'école Pierre-Boucher vous sera acheminé pour signature et vous devez nous le retourner dès le lendemain au secrétariat de l'école.

Informations en lien avec la communication et les bulletins

Les bulletins sont disponibles uniquement sur **Mozaïk Portail Parents** et ne vous seront pas envoyés par courriel, et ce, dans un souci de protection des renseignements personnels.

Pour plus de détails sur les fonctions de Mozaïk Portail Parents, veuillez consulter le site Web du Centre de services scolaire des Patriotes au <https://csp.ca/ressources-parents/mozaik-portail-parents/>

Marcheurs et dîneurs à la maison

Pour les élèves marcheurs et ceux qui dînent régulièrement ou occasionnellement à la maison, nous vous informons qu'avant 8 h 10 le matin et 13 h 10 l'après-midi, **les élèves demeurent sous la responsabilité des parents** et qu'aucune surveillance n'est assurée dans la cour de l'école par le personnel enseignant ou le personnel du service de garde. De plus, les élèves doivent entrer dans l'école par la porte de la cour arrière.

Passage piétonnier

Sur la rue Thailhandier, il y a un passage piétonnier à l'entrée de la cour de l'école. Il serait important que les voitures ne se stationnent pas sur ce passage. De plus, si un véhicule s'arrête sur le passage de piétons, le conducteur risque de recevoir une contravention. Avant tout, pensons à la sécurité de nos enfants.

Débarcadère des autobus

Nous vous demandons de ne pas faire descendre votre enfant sur la rue Joseph-Martel, car les autobus scolaires ont besoin de cet espace réservé pour faire descendre les élèves transportés en toute sécurité.

Soyez attentif, quelques secondes de plus peuvent éviter un accident.

Dîner et collation

Dans le respect de la politique alimentaire du Centre de services scolaire des Patriotes, nous incitons les élèves à consommer des aliments sains. Les friandises sont interdites. Lors de la rencontre des parents, les enseignantes vous informeront des collations permises en classe. Pour les élèves inscrits au service de garde à la fin des classes, il est possible d'avoir une collation plus consistante (ex. : barre tendre).

Allergies : Pour des raisons de sécurité, évitez d'envoyer des aliments contenant des allergènes. Exemple : arachides, noix ou aliments en fonction de la sévérité des allergies des élèves.

Identification des objets personnels

Chaque année, nous retrouvons de nombreux articles personnels qui ne sont pas réclamés. Ces pertes seraient évitées si les vêtements et les articles scolaires des enfants étaient clairement identifiés. À la fin de chaque mois, tous les vêtements perdus seront remis à une œuvre de charité, les autres objets seront mis à la poubelle.

Si votre enfant doit prendre de la médication à l'école, voici ce qu'il faut faire :

Le parent doit venir remettre, au secrétariat, le médicament prescrit et remplir un formulaire d'autorisation. S.V.P., ne pas mettre de médicaments qui ne sont pas sous ordonnance dans le sac d'école de votre enfant.

Premiers soins

En cas de malaises ou blessures, la secrétaire ou un membre du personnel verra à prendre les mesures appropriées pour apporter les soins nécessaires aux élèves. Les parents seront avisés rapidement si la situation le requiert. Si un transport ambulancier s'avérait nécessaire, le coût de ce transport serait assumé par les parents.

Respect du Régime pédagogique

Nous vous informons que les élèves sont tenus de fréquenter l'école 25 heures par semaine et 180 jours par année. Cependant, il existe des situations d'exception qui sont couvertes par l'article 15 du Régime pédagogique (maladie, handicap, enseignement à la maison équivalent, etc.) Si, par exemple, un élève n'est pas en mesure de suivre son cours d'éducation physique, vous devez nous fournir un certificat médical attestant de son incapacité. De plus, si votre enfant doit s'absenter de façon régulière parce que ce dernier doit s'entraîner (ex.: club de gymnastique, club de patinage artistique, etc.) il n'existe pas de disposition de la LIP ni du Régime pédagogique pour que la direction de l'école réponde favorablement à une telle demande. Si jamais des parents décidaient malgré tout de retirer leur enfant de l'école pour de telles activités, il s'agirait alors de votre propre décision. Les absences de l'élève seront inscrites et une preuve écrite de votre part s'avérerait nécessaire pour la verser au dossier scolaire. Également, l'absence d'un élève pour cause de voyage durant la période de classe prive celui-ci d'explications, de travaux d'apprentissage et parfois d'évaluations. L'école vous laisse cependant toute la responsabilité de la décision et des conséquences possibles. Aucune planification de l'enseignement, aucun travail scolaire ne seront fournis à l'élève pendant cette période d'absence. Le suivi du programme, les travaux à remettre ainsi que le rattrapage relèvent des parents. Des cours de récupération portant sur le contenu de la matière vue en classe pendant cette absence ne pourront être exigés.

L'école ne peut être responsable du retard scolaire qui pourrait résulter d'une absence d'un élève pour un voyage. Une telle absence est non motivée au sens de la Loi sur l'instruction publique. Merci de votre compréhension !

Assurance scolaire

Il est important de souscrire à une assurance accidents au bénéfice de votre enfant d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. En effet, le Centre de services scolaire des Patriotes détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves. C'est aux parents de souscrire à celle-ci. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête il appert qu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés du CSSP (employés, bénévoles), la responsabilité de la CSSP ne sera pas engagée et les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais si les éléments de la couverture le prévoient. Nous vous rappelons toutefois qu'en vertu de la *Loi sur la Protection du consommateur* et sur la *Loi sur l'instruction publique*, aucune publicité de compagnie d'assurance scolaire ne peut être distribuée par l'école.

Poux de tête

Les poux font la rentrée scolaire en même temps que vos enfants. La collaboration de tous les parents est nécessaire pour contrôler les poux de tête. Il faudrait examiner la tête de votre enfant **dès aujourd'hui et régulièrement tout au long de l'année scolaire**. Traitez votre enfant qui a des poux et veuillez aviser le secrétariat de l'école au 450-655-8088 poste 0. Merci de votre collaboration !

Maladies infectieuses

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CSSSPB en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements et répondre à vos questions. L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.

Lorsque votre enfant est malade, voici ce qu'il faut faire :

Fièvre, mal de ventre... Mon enfant est malade : doit-il rester à la maison ? Une question que beaucoup de parents se posent. Il faut garder l'enfant à la maison quand :

- Une fièvre mal tolérée, que l'on prend sérieusement en compte **à partir de 39 °C**.
- Une gastro-entérite, des vomissements ou une diarrhée, car l'enfant doit impérativement être surveillé. Ces symptômes risquent de perturber les activités de votre enfant pendant la journée. Il sera donc mieux à la maison.
- Nez qui coule, si l'enfant semble en forme malgré son rhume, il peut aller à l'école. Toutefois, s'il a peu d'appétit, s'il manque d'énergie, si son humeur change ou s'il a des difficultés respiratoires, on le garde à la maison.

Conclusion si l'enfant est capable d'être attentif et de s'amuser, il peut aller à l'école.

Documentation

Nous vous invitons à retourner le plus tôt possible tous les documents à remplir. Votre collaboration est essentielle au bon fonctionnement de notre école.

L'adresse de notre site Web est :

<http://pierreboucher.cssp.gouv.qc.ca/>

Cellulaires

L'utilisation de cellulaires, d'écouteurs et d'appareils mobiles personnels est interdite sur les terrains et dans les bâtiments de l'école en tout temps, incluant à l'extérieur des heures de classe (ex. récréation, pause, midi, avant et après le début des cours).

Un appareil mobile personnel vise notamment tout appareil pouvant communiquer avec ou accéder à Internet, tel qu'un téléphone intelligent, une tablette, une montre intelligente, etc.

Merci de votre précieuse collaboration !

Dates importantes :

Déjeuner sur l'herbe

Vendredi 11 septembre 2026 (les informations suivront sous peu)

Rencontre de parents / Assemblée générale des parents :

Mardi 15 septembre 2026 à 18 h 30

Attestation officielle de fréquentation scolaire :

Mercredi 30 septembre 2026

Photos scolaires :

Jeudi 1^{er} octobre 2026

Stéphanie St-Onge-Ross, directrice

ADMISSION À UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER

DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2027-2028

PORTES OUVERTES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRE

École secondaire De Mortagne	17 septembre 2026 • 18 h 30 à 21 h
École secondaire Ozias-Leduc	17 septembre 2026 • 18 h 30 à 21 h
École d'éducation internationale	18 septembre 2026 • 14 h 30 à 18 h 30
École secondaire du Mont-Bruno	24 septembre 2026 • 18 h à 21 h
École secondaire le Carrefour	22 octobre 2026 • 18 h 30 à 20 h 30
École secondaire de Chambly	22 octobre 2026 • 18 h 30 à 20 h 30
École secondaire François-Williams	22 octobre 2026 • 18 h 30 à 20 h
École secondaire du Grand-Coteau	22 octobre 2026 • 18 h à 21 h
École secondaire Polybel	22 octobre 2026 • 18 h 30 à 21 h

PROGRAMMES RECONNUS PAR LE MINISTÈRE ET PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

Rencontre d'informations	Arts-études – École secondaire du Mont-Bruno	15 octobre 2026
Période d'admission	Via la plateforme <i>Inscris-toi</i>	2 au 15 novembre 2026
Auditions	Arts-études – École secondaire du Mont-Bruno	21 et 22 novembre 2026
Date limite pour accepter l'admission par le parent		6 décembre 2026
Inscription à l'école du programme retenu		1 ^{er} au 12 février 2027

PROJETS DE TYPE CONCENTRATION OU PROFIL RECONNUS PAR LE CSSP

Camps d'identification	Basketball – École secondaire Polybel	29 novembre 2026 31 janvier 2027
Période d'admission	Au moment de la période officielle d'inscription via Mozaïk Portail	1 ^{er} au 12 février 2027

Pour connaître tous les programmes offerts au CSSP et pour plus de détails, [visitez notre site Web!](#)

Centre
de services scolaire
des Patriotes

Québec



2026-2027



Accompagner ses enfants À LA RENTRÉE

E

LA RENTRÉE SCOLAIRE EST UNE PÉRIODE REMPLIE DE NOUVEAUTÉS, D'ÉMOTIONS ET PARFOIS D'INQUIÉTUDES POUR LES ENFANTS (ET POUR LES PARENTS!).

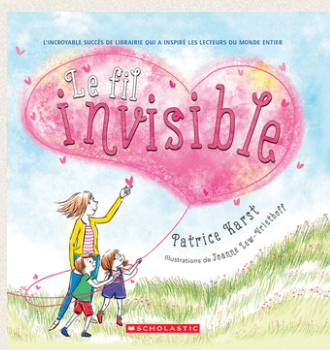
LA LECTURE D'UN LIVRE PEUT AIDER L'ENFANT À MIEUX COMPRENDRE LA RENTRÉE, À L'APPRIVOISER ET À LA VIVRE AVEC DAVANTAGE DE CONFIANCE.

pour les plus petits

QUELQUES SUGGESTIONS
POUR RASSURER



EN ROUTE POUR L'ÉCOLE
A. VANDAELE / C. WESTERMANN



LE FIL INVISIBLE
P. KARST



À PLUS, LA PUCE!
L. BUTTON



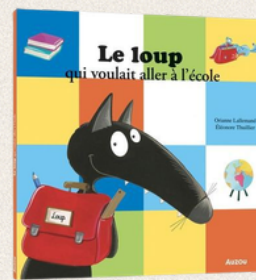
PHILÉMON À L'ÉCOLE
M. ARPIN, J.-C. ALPHEN

SUGGESTIONS POUR
DÉMYSTIFIER, EN JASER

PERMET DE POSER DES QUESTIONS
SUR CE QUE VOS ENFANTS FONT, EUX,
À LA MATERNELLE!



1, 2, 3 À L'ÉCOLE
M. DUBUC



LE LOUP QUI VOULAIT ALLER À L'ÉCOLE
O. LALLEMAND ET E. THUILLIER

ET POUR EN RIRE !



LE PIGEON DOIT ALLER À L'ÉCOLE !
MO WILLEMS



ON NE MANGE PAS SES CAMARADES DE CLASSE
R.T. HIGGINS



MA JOURNÉE D'ÉCOLE
S. BOUTON

DES LIVRES POUR SE REMETTRE DANS LE BAIN...



ALLIE : LA NOUVELLE ÉCOLE
M. CABOT

Série mettant en vedette Allie Punchie, une fillette espiègle de neuf ans. Dans ce deuxième tome, Allie raconte son quotidien alors qu'elle tente de trouver sa place dans sa nouvelle école, tout en faisant face à Rosemary, une élève déterminée à lui compliquer la vie.



LES HAUTS ET LES BAS DE JOSÉPHINE HÉRON
C. GIRARD-AUDET

Après six mois passés à Vancouver, Joséphine revient au Québec pour commencer sa 6e année et retrouver sa meilleure amie, Anouk. Cependant, les retrouvailles sont plus compliquées que prévu, car Anouk s'est rapprochée d'un nouveau groupe d'amies.



MA PIRE SEMAINE
E. AMORES & M. COSGROVE

Série de romans humoristiques mettant en vedette un jeune garçon dont l'arrivée dans une nouvelle école se révèle particulièrement mouvementée. Au fil de sa première semaine, il accumule les situations gênantes dans une succession d'événements rocambolesques.



LA MAÎTRESSE A PEUR DE L'ÉCOLE
C. CASTILLON

Ce roman humoristique montre que les enseignants peuvent aussi être anxieux lors de la rentrée. À travers des situations amusantes, l'histoire aide à normaliser l'anxiété tout en proposant des stratégies pour mieux gérer ses émotions.



LILI EST STRESSÉE PAR LA RENTRÉE
D. DE SAINT MARS

À la fin des vacances d'été, Lili appréhende son retour à l'école et peine à calmer ses inquiétudes. C'est finalement son ami Benoît qui l'aide à surmonter ses peurs en les exprimant et en les regardant sous un angle plus rassurant.

Une collection de bandes dessinées très appréciée des jeunes et qui contient, à la fin de chaque titre, des questions invitant le lecteur à poursuivre la réflexion.



DERNIÈRES FOIS
M. HURME

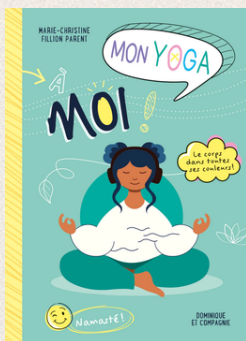
Une petite fille collectionne les souvenirs des « dernières fois », ces petits moments marquants du quotidien qu'elle conserve précieusement dans sa mémoire. Avec sensibilité et poésie, cet album célèbre les fins et les changements en rappelant que chaque au revoir peut être porteur de beauté et d'émotion.

Une belle réflexion pour les grands de 6e année qui vivent leur dernière année au primaire

DES OUTILS POUR VOUS AIDER À ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT



L'ANXIÉTÉ RACONTÉE AUX ENFANTS & L'ANXIÉTÉ DE PERFORMANCE RACONTÉE AUX ENFANTS
A. HÉBERT, PSYCHOLOGUE



MON YOGA À MOI
M.-C. FILLION PARENT

des ressources à écouter...



Vous avez de la difficulté à voir ce courriel? [Cliquez ici](#)



26 août 2024

La rentrée scolaire est l'occasion de se rappeler que la sécurité est une priorité et que nous avons tous un rôle à jouer pour protéger nos écoliers et nos écolières.

Les enfants : un groupe vulnérable sur la route

La route vers l'école est parfois semée d'embûches pour les enfants du primaire. D'abord, leur spontanéité et leur insouciance les rendent souvent vulnérables dans la circulation.

Ensuite, leur petite taille les empêche d'avoir une vision globale. Le plus souvent, ils regardent devant eux et ne tiennent pas compte de ce qui se passe sur les côtés. Ils ont du mal à percevoir et à évaluer les distances, à distinguer une voiture arrêtée d'une autre qui roule lentement, et à estimer les vitesses et les mouvements. Une distraction peut leur faire complètement oublier les risques de la circulation. Ils font confiance aux automobilistes. Ils pensent que ces derniers les voient et vont s'arrêter.

Se rendre à pied ou à vélo vers l'école? Oui, mais en utilisant le corridor scolaire!



Le transport actif est une bonne pratique qui favorise la santé, le développement et la qualité de vie des jeunes tout en contribuant à protéger l'environnement.

Parce que la sécurité de nos jeunes piétons est **LA priorité**, un corridor scolaire a été aménagé autour de l'école pour indiquer le trajet le plus sécuritaire à emprunter pour s'y rendre à pied ou à vélo.

Ces chemins balisés rappellent aux automobilistes de redoubler de prudence à proximité d'une école, même si cette dernière n'est pas encore visible. Des brigadiers et brigadières y sont présents pour assurer la sécurité des enfants.

Corridor scolaire de l'école Pierre-Boucher et horaires des brigadiers :

Tailhandier et Jacques-Le Tessier

- 7 h 55 à 8 h 30
- 11 h 30 à 13 h 15
- 14 h 35 à 15 h 55

Tailhandier et Louis-J.-Lafortune

- 7 h 50 à 8 h 25
- 11 h 35 à 13 h 10
- 14 h 30 à 16 h



Apprenez à votre enfant à être vigilant

Nous vous invitons à prendre un moment avec votre enfant pour le sensibiliser aux règles de sécurité routière et pour planifier le trajet le plus sécuritaire vers l'école. Lorsqu'il se déplace à pied ou à vélo, il doit toujours respecter les règles suivantes :

1. Traverser la rue à l'intersection où se trouve le brigadier. Certains enfants sont parfois tentés de prendre des raccourcis afin d'aller plus vite.
2. Bien écouter le brigadier et suivre ses consignes en tout temps.
3. Se regrouper au coin de la rue et attendre le signal pour traverser.
4. Ne pas courir en traversant la rue.
5. Descendre de son vélo et marcher pour traverser la rue en suivant les piétons.
6. S'arrêter immédiatement au son du sifflet du brigadier.
7. Garder un contact visuel avec les conducteurs pour s'assurer d'être vu.

Soyez un modèle

Si votre enfant n'utilise pas le transport scolaire, mais que vous allez plutôt le reconduire à l'école et le cherchez après sa journée, vous devez **redoubler de prudence aux abords de l'école**.

- Respectez les indications données par les brigadiers scolaires.
- Ralentissez et respectez la limite de vitesse de 30 km/h.
- Évitez les aires réservées aux autobus scolaires.
- Déposez votre enfant au débarcadère prévu à cet effet, jamais du côté de la rue.
- N'immobilisez pas votre véhicule dans les zones interdites. En vous arrêtant **dans**

ces zones, même quelques secondes, vous compromettez la sécurité des enfants.

Ayez une conduite exemplaire! Votre enfant vous imitera.

Pouvoirs conférés aux brigadiers scolaires

En vertu de l'article 311 du Code de la sécurité routière du Québec, lorsque la circulation est dirigée par un brigadier scolaire, toute personne doit obéir à ses ordres et signaux. Tout citoyen qui contrevient à cet article commet une infraction et est passible d'une amende.

Bonne rentrée à tous les élèves!

